



Brive le 10 Septembre 2012

COMMISSION DES JEUNES

PLATEAUX U7 **1^{ère} Phase**

Dates retenues

22/09/2012 – 13/10/2012 – 27/10/2012 – 1/12/2012

JOURNEE du 22 SEPTEMBRE 2012

SECTEUR 1 :

FC NEUVIC-LIGINIAC-SOURSAC – CA MEYMAC/ST ANGEL – ES USSEL – CA EGLETONS (2 équipes) – AS MARCILLAC/CLERGOUX – AS VITRAC/CORREZE.

SECTEUR 2 :

US LANTEUIL/ST HILAIRE – ES NONARDS (2 équipes) – O. LANCHE (2 équipes) – AS MERCOEUR/ALTILLAC – ESA BRIVE (3 équipes).

SECTEUR 3 :

FC COSNAC (4 équipes) – FC LAGUENNE (2 équipes) – US ST CLEMENT – O. MAUMONT – AS BRIVE (2 équipes).

SECTEUR 4 :

AS SEILHAC (2 équipes) – ENT. DES VERGERS (2 équipes) – ENT. DU BARREAU (2 équipes) – ENT. DES BRUYERES (2 équipes) – CA CHAMBOULIVE/LE LONZAC.

SECTEUR 5 :

ASV MALEMORT (2 équipes) – TULLE FOOT CORREZE (2 équipes) – A.J.A.X (2 équipes) – AS BEYNAT – ASPO BRIVE.

SECTEUR 6 :

AS VIGNOLS/VOUTEZAC (2 équipes) – ES USSAC (2 équipes) – CS ALLASSAC – AS ST PANTALEON (3 équipes).

SECTEUR 7 :

US DONZENAC (2 équipes) – FC CUBLAC (2 équipes) – S. STE FEREOLE - AS JUGEALS/NOAILLES (2 équipes) – AS ST VIANCE/VARETZ (2 équipes)

DEBUT DES RENCONTRES : 14 H 00

TERRAINS :

CS ALLASSAC : Stade Fronty à Allasac
A.J.A.X. : Stade R. Ducros à Argentat
AS BRIVE : Stade Roger Nayrac à Brive
ASPO BRIVE : Stade Gaëtan Devaud à Brive
ESA BRIVE : Plaine des Jeux de Tujac à Brive
Ent. DES BRUYERES: Stade de Chamberet
CHAMBOULIVE : Stade Henri Germain à Chamboulive
CA EGLETONS : Stade Les Combes à Egletons
ES JUGEALS/NOAILLES : Stade de Noailles
Ent. LANTEUIL/ST HILAIRE : Stade de Lanteuil
LIGINIAC/NEUVIC : Stade de Liginiaç
AS MARCILLAC/CLERGOUX : Stade de Marcillac
O. MAUMONT : Stade de St Mexant
Ent. LIGINIAC/SOURSAC/NEUVIC : Stade de Liginiaç
FC OBJAT : Stade du Gymnase à Objat
Ent DU BARREAU : Stade de Perpezac le Noir
Ent. DES BRUYERES : Stade de Treignac
Ent. DES VERGERS : Stade Vigeois ou Lubersac
US ST CLEMENT : Stade de St Clément
TULLE FOOT CORREZE : La Cible
ES USSEL : Stade d'Eybrail à Ussel
VIGNOLS/VOUTEZAC : Stade de Voutezac

Le club cité en premier étant celui qui reçoit et qui organise le 1^{er} Plateau.

A charge aux clubs de s'ENTENDRE lors du 1^{er} Plateau pour organiser les suivants aux dates fixées : 13/10/2012 – 27/10/2012 – 1/12/2012.

RAPPEL : En cas d'impossibilité du club cité en premier d'organiser son Plateau, celui-ci devra IMPERATIVEMENT prévenir les autres équipes de son Secteur afin d'assurer le bon fonctionnement des Plateaux.

Les clubs désirant inscrire des équipes supplémentaires lors de cette Phase pourront le faire à condition de prévenir le District de la Corrèze.

Les clubs organisant les Plateaux doivent faire parvenir au District les Feuilles « organisation des Plateaux U7 » impérativement après chaque Plateaux.

En aucun cas d'autres Plateaux ne doivent se dérouler en même temps que ceux du District.

Le Responsable des Plateaux U7

R. MONTHEIL